

# Fiche de données de sécurité

## 1.0 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

### 1.1 Identification du produit

Substance	Éthanol dénaturé
Nom du produit commercial	Éthanol-carburant (dénaturé)
Synonymes	Éthanol dénaturé
CAS	64-17-5

### 1.2 Détails du fournisseur de la FDS

Entreprise	Greenergy Fuels Canada 14, rue King, bureau 250 Saint John Nouveau-Brunswick E2L 1G2 CANADA
Tél.	888 834-1980
Courriel	<a href="mailto:msds-info@greenergy.com">msds-info@greenergy.com</a>

### 1.3 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence (CAN-UTEC)	888 CAN-UTEC (226-8832) ou <b>613 996-6666</b> À partir du téléphone cellulaire seulement * <b>666</b>
Disponibilité	<b>24 heures</b>

## 2.0 IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le SGH

Flam. Liq. 2	H225 – Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Irrit. 2	H319 – Provoque une grave irritation oculaire.
Muta. 1B	H340 – Peut induire des anomalies génétiques.
Carc. 1B	H350 – Peut provoquer le cancer.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le SGH

Pictogrammes :



SGH02

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de dangers : H225 – Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 – Provoque une grave irritation oculaire.  
H340 – Peut induire des anomalies génétiques.  
H350 – Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence : P210 – Tenir à l'écart des étincelles. Ne pas fumer.  
P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P303, P361 ET P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+P313 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Consulter un médecin.

#### Autres dangers

Autres dangers : Ce mélange ne contient aucune substance considérée persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance considérée très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### 3.0 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Sans objet

#### 3.2 Mélanges

Nom de la substance	Identifiant de produit	%	Classification selon le SGH
Éthanol	N° CAS : 64-17-5	98-100	H225 – Flam. Liq. 2 H319 – Provoque une grave irritation oculaire.
Carburant	N° CAS : 86290-81-5	0-2	Flam. Liq. 1, H224 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Muta. 1B, H340 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411 Repr. 2, H361fd

### 4.0 PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation :

Garder au repos.  
Faire respirer de l'air frais.  
Mettre sous oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

En cas de contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.  
Enlever immédiatement tous les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, en écartant bien les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche.  
Boire beaucoup d'eau.  
Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :

Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

En cas de contact avec la peau :

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation ou une dermatite.

Contact avec les yeux :

Le contact avec les yeux peut causer une irritation.

En cas d'ingestion :	Nocif : peut causer des lésions pulmonaires. L'ingestion peut causer l'irritation gastro-intestinale, les nausées, les vomissements et la diarrhée.
Autres effets indésirables :	Cancérogène, mutagène.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## 5.0 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Extincteurs préconisés : Utiliser la poudre chimique sèche, le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), l'eau pulvérisée ou la mousse anti-alcool.

Agents d'extinction à éviter pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à débit élevé

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.

Dangers particuliers : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le sol. La pression dans des récipients étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Les vapeurs peuvent parcourir des distances considérables jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme ou une explosion. La combustion produit des émanations nocives et toxiques. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients et les réservoirs. Les produits de décomposition possibles sont : CO<sub>x</sub>. Les résidus d'incendie et l'eau contaminée lors de l'extinction d'incendie doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

## 6.0 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éliminer tous les foyers d'incendie. Évacuer les lieux. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Voir aussi la rubrique 8. Ne pas inhaler les vapeurs ou les bruines de pulvérisation. S'assurer que la ventilation est adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes nues, des surfaces chaudes et des foyers d'incendie. S'assurer que tout l'équipement électrique est mis à la terre avant de commencer les opérations de transfert.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Éliminer tous les foyers d'incendie. Ne pas utiliser d'outils qui pourraient produire des étincelles.  
Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Utiliser un matériau absorbant inerte (p. ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Endiguer le déversement. Pelleter dans des contenants appropriés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Éliminer conformément à la réglementation locale.

## 7.0 MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Voir aussi la rubrique 8. Ne pas inhaler les vapeurs ou les bruines de pulvérisation. S'assurer que la ventilation est adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Tenir loin des flammes nues, des surfaces chaudes et des foyers d'incendie. Ne pas fumer. Tenir loin des aliments et des boissons. Remplacer le bouchon après chaque usage. Ne pas brûler. S'assurer que tout l'équipement électrique est mis à la terre avant de commencer les opérations de transfert.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Garder hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le récipient d'origine. Tenir loin des flammes nues, des surfaces chaudes et des foyers d'incendie. Éviter l'exposition directe au soleil. Ne pas stocker avec ou à proximité des matériaux incompatibles énumérés à la rubrique 10.

Mesures d'hygiène : Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air adéquate. Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après manipulation du produit.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Aucune donnée

## 8.0 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composant : Éthanol (64-17-5)  
 TLV-TWA : 300 ppm (CA AB OEL)  
 TLV-STEL : 500 ppm (ACGIH)

### 8.2 Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire : S'assurer que la ventilation est adéquate.  
 Non requis dans le cadre d'une utilisation normale.  
 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. (La sélection des appareils respiratoires devrait être éclairée par les normes pertinentes de l'industrie, comme la norme CSA Z94.4 – Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire.)

Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits chimiques homologués à l'utilisation avec l'éthanol. Le choix des gants pour une application et une durée d'utilisation précises dans une zone de travail doit également tenir compte d'autres facteurs, notamment les autres produits chimiques possiblement utilisés, les exigences physiques (protection contre le coupage et le perçage, malléabilité, protection thermique) et les spécifications du fournisseur des gants.

Protection oculaire : Lunettes de protection (CSA Z94.3 – Protecteurs oculaires et faciaux)

## 9.0 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	semblable à l'alcool
pH :	sans objet
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	env. 78 °C
Point de fusion et intervalle de fusion :	<< 0 °C
Point d'éclair :	env. 12 °C
Température d'auto-inflammation :	env. 425 °C
Propriétés explosives :	LIE env. 3,4 %
Propriétés comburantes :	sans objet
Taux d'évaporation :	env. 3,4
Pression de vapeur :	env. 57,3 kPa à 20 °C
Densité de vapeur :	env. 1,59
Solubilité dans d'autres solvants :	Miscible
Viscosité :	env. 1,2 mPa.s à 20 °C
Densité :	env. 0,79 g/cm <sup>3</sup> à 15 °C
Coefficient de partage :	pour l'éthanol env. -0,32 (n-octanol/eau)

### 9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

## 10.0 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Réactivité : Liquide inflammable

Voir aussi la rubrique 10.5.

### 10.2 Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir loin des sources de chaleur et des foyers d'incendie. Éviter l'exposition au soleil.

### 10.5 Matières incompatibles

Matériaux incompatibles : Incompatible avec les bases et les acides forts, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition dangereuse : La combustion produit des émanations nocives et toxiques.  
Les produits de décomposition possibles sont : COx.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Information sur les effets toxicologiques

#### Information générales

##### Toxicité aiguë

<b>Composant :</b>	<b>Éthanol (64-17-5)</b>
DL50 (orale/rat) :	1 501 mg/kg
CL50 (inhalation/rat) :	> 5,2 mg/L/4 h

#### **DL50 (cutanée/lapin) : > 2 000 mg/kg**

<b>Composant :</b>	<b>Carburant (86290-81-5)</b>
DL50 (orale/rat) :	> 5 000 mg/kg (ARCO, 1986b)
CL50 (inhalation/rat) :	> 5,2 mg/L/4 h (ARCO, 1992)
DL50 (cutanée/lapin) :	> 2 000 mg/kg (ARCO, 1986a)

Inhalation : L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

En cas de contact avec la peau : Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation ou une dermatite.

Contact avec les yeux : Le contact avec les yeux peut causer une irritation.

En cas d'ingestion : L'ingestion peut causer l'irritation gastro-intestinale, les nausées, les vomissements et la diarrhée.

Toxicité chronique :

Mutagénicité sur les cellules germinales : Peut induire des anomalies génétiques.  
Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer.

Autres informations

Aucune donnée disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Écotoxicité : Non dangereux

**Composant :** **Éthanol (64-17-5)**

CL50 (96 h/poisson) : 14 200 mg/L (Pimephales promelas)

**Composant :** **Carburant (86290-81-5)**

CL50 (96 h/poisson) : 1-10 mg/l (truite arc-en-ciel)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : (éthanol) log Pow = -0,32  
(carburant) log Kow = ≥ 3

## 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : Miscible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

## 12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

# 13.0 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés : Respecter les règlements locaux et nationaux. Ne pas brûler ni exposer au chalumeau. Ne pas percer ni incinérer. Empêcher le produit d'atteindre les égouts ou les eaux de surface.

Emballage contaminé : Ne pas percer ni incinérer. Ne pas brûler ni exposer au chalumeau. Ne jamais vider le récipient par application d'une pression. Les contenants vides devraient être transportés vers un site approuvé de traitement des déchets aux fins de recyclage ou d'élimination.

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

## 14.1 Numéro ONU

Numéro ONU : 3475

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport : MÉLANGE D'ÉTHANOL ET D'ESSENCE

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

### 14.3.1 Transport terrestre

Classe : 3 – Liquides inflammables  
Étiquettes de danger :



Code GMU : 3 – Liquide inflammable  
127

### 14.3.2 Transport maritime

Classe : 3 – Liquides inflammables  
Étiquettes de danger : 3 – Liquides inflammables

### 14.3.3 Transport aérien

Classe : 3 – Liquides inflammables  
Étiquettes de danger : 3 – Liquides inflammables  
Instructions d'emballage (cargaison aéronef) : 364

## 14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Autres informations (transport) : Aucune information supplémentaire disponible.

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 1973/1978 et au recueil IBC

Mélanges de biocarburant d'essence et d'alcool éthylique (> 25 %, mais < 99 % du volume)

Catégorie de pollution : X  
Dangers : S/P  
Type d'expédition : 2

## 15.0 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé selon les critères de danger du *Règlement sur les produits dangereux* (RPD) et cette FDS contient tous les renseignements requis par le RPD.

## 16.0 AUTRES INFORMATIONS

Sources de données clés utilisées pour compiler la fiche : Homologations de l'UE et du R.-U., portail des produits chimiques dangereux de l'ECHA, ACGIH

Révision : 1.0  
Date : Juin 2023  
Rubriques mises à jour : Version révisée. Révision des rubriques 8 et 14.

Liste des abréviations :

FDS	Fiche de données de sécurité
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
SGH	Système général harmonisé [de classification]
HVO	Huile végétale hydrogénée
REACH	Système d'enregistrement, évaluation et autorisation de substances chimiques
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
PCA	Aéronefs transportant des passagers
CAO	Aéronef réservé au transport de marchandises

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ** Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues à partir de sources que nous estimons fiables. Toutefois, ces informations sont fournies sans aucune garantie, explicite ou implicite, quant à leur exactitude. Les conditions ou les méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation et d'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. Pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés de quelque façon que ce soit à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. La présente FDS a été rédigée expressément pour ce produit et ne doit être utilisée que pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, la présente FDS pourrait ne pas s'appliquer.